



Histoire d'un retour à la terre

SEMSALES • Sébastien Maillard avait dû renoncer à exploiter ses terres, faute de viabilité. Il renoue avec sa vocation grâce à un élevage de cerfs. Que l'on peut visiter.

STÉPHANE SANCHEZ

L'heure est à la régalaie, à la Ferme des Planches, à Semsales. Sébastien Maillard puise dans son seau de pain sec, tandis que les biches se pressent autour de lui. Pas farouches pour un sou. «Je les ai habituées. Ça simplifie les soins et ça rendra les visites plus faciles», explique le maître des lieux. Sage précaution, puisque l'élevage de cerfs rouges de la Rougève entre cette année dans le catalogue de l'Office du tourisme châtelois. Premières visites ce vendredi, puis les 25 juillet et 22 août.

Une attraction, certes. Mais pour Sébastien Maillard, cet élevage est beaucoup plus: il signifie un retour à la terre, la renaissance de l'exploitation qu'il a exploitée pendant dix ans aux côtés de son père. «Un petit domaine: 12,5 hectares, à peine vingt vaches. Lorsque je l'ai repris, après la mort de mon père en 1996, il fallait tout refaire, habitation comprise. Ce n'était pas viable. J'ai dû me résoudre à vendre les vaches, en 1997.»

Le Semsalois déniché un job au zoo de Servion, où il décroche un diplôme de gardien d'animaux après deux ans. Mariage, naissances, responsabilités: Sébastien Maillard décide de se reconverter en facteur, à Fribourg. L'expérience est «épouvantable». Mais elle lui donne l'opportunité de devenir postier, puis magasinier à 80% chez Liebherr. Son employeur est averti: «Je vais peu à peu retrouver mon indépendance, grâce à mes cerfs.»

Autant dire que le Semsalois ne s'est pas lancé à l'aveuglette. Le coup de cœur, certes, remonte à Servion: «J'ai trouvé ces bêtes magnifiques. L'élégance du mâle, ces bois, cette tête... Et puis, c'est un animal de nos régions, solide, rustique, facile à élever. Comme j'avais mon diplôme de gardien (nécessaire à la détention d'animaux sauvages, nldr), l'idée a fait son chemin.»

Sébastien Maillard en parle avec son épouse, Sandra, responsable du contrôle des habitants à Semsales. Le couple trouve conseil auprès de Marcel Savoy, fondateur et ancien exploitant de l'élevage de la Ferme-Ecole de Grangeneuve, à Sorens, et visite d'autres élevages, à l'Étivaz et aux Brenets (NE). Une étude avec l'un des vulgarisateurs de Grangeneuve, Alexandre Schouwey, achève de convaincre la famille.

Le couple investit 70 000 francs en matériel. Commencent les grandes manœuvres. Avec l'aide d'amis - 56 en tout, compte Sébastien Maillard, épaté - il clôt



Aujourd'hui magasinier dans une entreprise bulloise, Sébastien Maillard espère vivre de son élevage dans deux ou trois ans. VINCENT MURITH

ture les neuf parcs: 800 piquets, 3600 mètres de treillis, 41 portails, 6 bassins et un ingénieux local de contention (pour le tri et les soins spéciaux). En parallèle, avec l'aide de Marcel Savoy, Sébastien Maillard déniché deux élevages en France, l'un à Epuisay (près d'Orléans), l'autre à Journet (près de Poitiers).

Trente-cinq naissances

Les biches arrivent le 3 avril 2013, suivies des deux cerfs, le 3 mai: 56 bêtes, soit plus de 60 000 francs d'investissement, dûment contrôlées par les autorités sanitaires et par la Protection suisse des animaux. Les deux hardes apprécient leurs nouveaux parcs, puisque 13 faons sont nés à Semsales l'an passé et 35 ce printemps, dont 7 mâles. Le sort de ces derniers est réglé. «Cinq sont promis à l'abattage, l'an prochain. J'aimerais garder les deux autres pour l'élevage des mâles», explique Sébastien Maillard.

La vente des cerfs, et surtout de la viande, en direct - un local de boucherie

et un magasin vont venir - constituera le revenu exclusif de l'élevage, qui a déjà trouvé sa taille définitive, dictée par l'espace et le fourrage. «J'ai déjà des demandes de privés. Les restaurateurs, eux, préfèrent acheter à des prix que seuls les Néozélandais peuvent pratiquer.» L'agriculteur compte également aménager un cernotzet, histoire d'accueillir des apéros d'entreprises. Musique d'avenir.

«Pour le moment, j'apprends, j'observe. Je comprends chaque jour un peu mieux la réaction des biches», sourit Sébastien Maillard, qui passe déjà le plus clair de son temps libre au grand air: «C'est qu'il faut nourrir les biches, les vermifuger, faner, surveiller les parcs, les entretenir. Ça me prend bien un 50%», confie-t-il. «Mais de toute façon, il faut que je voie mes bêtes.»

> Inscription auprès de l'Office du tourisme de Châtel-Saint-Denis, au 021 948 84 56. Également les 24 et 31 octobre, en période de brame. Voir aussi www.suissecerfs.ch

AUSSI DES ABEILLES

Sébastien Maillard n'est pas seulement amateur de cerfs. Il possède aussi une trentaine de ruches, qui lui permettent de produire entre 300 et 500 kg de miel par an. Une vieille passion (il possède des ruches depuis 1997) qui lui a valu deux médailles d'or au concours romand des miels suisses, en 2008 et 2011, ainsi qu'une médaille d'or lors du dernier concours des ruchers de la Société romande d'apiculture, en 2008. Les visiteurs pourront ainsi découvrir la miellerie de la Ferme des Planches, le processus d'extraction et les machines. Une ruche vitrée expose même la vie des travailleuses au grand jour. L'occasion d'aborder les questions liées à la survie des abeilles ou à la pollinisation. SZ

COURTEPIN

La halle polyvalente prend l'eau

STÉPHANIE SCHROETER

Sans vouloir retourner le couteau dans la plaie, force est de constater qu'il a beaucoup plu ces derniers jours dans nos contrées, provoquant ici ou là quelques dégâts. Notamment à Courtepin dont la halle polyvalente a connu des soucis d'infiltration d'eau vendredi dernier.

«De l'eau est rentrée par le toit du bâtiment», indique Jean-Claude Minguely. Et le caissier communal de préciser que seule la galerie a été légèrement inondée. «La halle de gym et celle de spectacle n'ont pas été touchées.» Un trou sur le toit serait à l'origine du sinistre qui a rapidement été maîtrisé. «Nous avons fait venir un couvreur le lendemain et tout est rentré dans l'ordre», poursuit Jean-Claude Minguely.

La commune a contacté son assurance ainsi que les maîtres d'ouvrage de la halle afin de procéder aux adaptations nécessaires. Ce n'est pas la première fois que le bâtiment, construit il y a environ cinq ans et qui a coûté plus de 9 millions de francs, fait l'objet de transformations. Les portes ont ainsi été changées ce printemps afin de correspondre aux normes en vigueur et permettre à la halle d'accueillir plus de 1000 personnes lors de manifestations importantes comme le carnaval, entre autres. I

EN BREF

PAYERNE

Un accident fait trois blessés

Lundi, vers 19 heures, un automobiliste de 28 ans s'est assoupi sur l'autoroute A1 à hauteur de Payerne. Sa voiture est alors sortie de la route sur la droite. Le conducteur et ses deux passagers, âgés de 35 et 42 ans, ont été légèrement blessés. Une interdiction de conduire a été notifiée au conducteur. CR

PAYERNE

Une rue fermée

En raison de travaux, la rue de la Gare sera fermée à la circulation dans les deux sens, demain et vendredi, entre le giratoire et le quai à marchandises. L'accès à la gare depuis la place Général Guisan sera aussi fermé, comme une partie de la rue du Temple. PK

EN BREF

VALLORBE

Pro Natura s'oppose au parc d'éoliennes Sur Grati

Pro Natura s'oppose au projet de six éoliennes prévues à Sur Grati près de Vallorbe. L'organisation critique les impacts cumulés que produiront les parcs éoliens sur les oiseaux nicheurs et migrateurs du Jura, sur les chauves-souris, ainsi que sur le paysage. Pro Natura rappelle que Vaud a décidé de réaliser des études pour démontrer que les projets éoliens inclus dans sa planification cantonale sont compatibles avec la préservation des oiseaux, des chauves-souris et du paysage. L'organisation estime qu'il faut attendre les résultats de ces études. ATS

PROCÈS

Un policier trop pressé

Le procès d'un policier trop pressé s'est ouvert hier devant le Tribunal de police de Lausanne. En octobre 2011, il a commis plusieurs infractions à la loi sur la circulation routière (LCR) suite à un appel d'urgence de ses supérieurs. On lui reproche de n'avoir pas enclenché ses feux bleus. A l'audience, le commissaire adjoint de la police cantonale a dit craindre que cette affaire ne fasse jurisprudence. Le jugement sera rendu ultérieurement. ATS

PROJET PILOTE

Les Lausannois invités à loger les démunis

SOPHIE DUPONT

Pour compléter l'offre en matière de logements d'urgence, la capitale vaudoise fait appel à la solidarité de ses citoyens en leur proposant de sous-louer une partie de leur logement à une personne sans toit.

Le municipal en charge des affaires sociales Oscar Tosato a présenté hier le projet pilote «logements solidaires», qui vise à mettre en relation des particuliers qui disposent d'une pièce inoccupée avec des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI). Le Service social de Lausanne (SSL) s'engage à garantir le paiement du loyer et à offrir un accompagnement.

Selon un sondage mené l'année dernière par le SSL, un quart des 120 répondants déclarent avoir de la place pour accueillir une personne ou plus. La moitié d'entre eux se disent prêts à loger un bénéficiaire du RI. Le projet de «logements solidaires» sera mené sur une année et pérennisé en cas de succès.

Son objectif? «Une dizaine de relogements pour la première année», répond Oscar Tosato, qui ne se veut pas «trop ambitieux». Actuellement, 115 bénéficiaires du RI vivent à l'hôtel faute d'autre solution. Parmi eux, 40% y sont depuis plus de deux ans, ce qui inquiète Michel Cornut, chef de service du SSL. «Le recours à l'hôtel doit rester une solution d'urgence. Une personne logée chez un particulier trouvera plus facilement un logement que si



Le projet de «logements solidaires» sera mené sur une année et pérennisé en cas de succès, a annoncé Oscar Tosato. KEYSTONE

elle est à l'hôtel ou dans un abri d'urgence», note-t-il.

Et le projet devrait être gagnant-gagnant: «Aujourd'hui, certaines personnes occupent des trois ou quatre-pièces seules et ne peuvent pas quitter leur appartement, parce qu'il leur coûte moins cher qu'un deux-pièces», note Oscar Tosato. «Nous voulons mettre ensemble deux types

de besoins différents qui se rejoignent», complète Michel Cornut.

Ce type de sous-location, répondant à un postulat déposé au Conseil communal, existe déjà sous d'autres formes avec des chambres proposées à des étudiants ou à des personnes issues du milieu culturel. L'offre aux bénéficiaires de l'aide sociale s'inspire du projet français «115 entre particuliers», qui propose aux particuliers de loger des sans-abri sans contrepartie.

Sans être aussi ambitieux, le projet lausannois devra faire face aux problèmes d'image dont souffre la population visée, constate Michel Cornut. «Les usagers qui n'ont pas de chez-eux depuis plusieurs années ne sont de loin pas en majorité des cas sociaux. Une famille monoparentale sur cinq bénéficie de l'aide sociale», souligne le chef de service.

Le parc de logements de secours du SSL est passé de 168 en 2004 à 467 aujourd'hui. Et la ville compte encore l'augmenter, notamment avec le projet de construction de 62 appartements modulaires, qui devraient voir le jour aux Prés-de-Vidy. Les oppositions déposées risquent de reporter le projet prévu initialement pour septembre. A la rue Saint-Martin, où se trouve la Soupe populaire, la municipalité prévoit la construction d'un immeuble pour accueillir des structures sociales et des logements pour les personnes précaires. I